

Mise en place des conseils citoyens

Former les professionnels par le « croisement des savoirs et des pratiques avec les personnes en situation de pauvreté », selon les références éthiques et méthodologiques développées par ATD Quart Monde

Les démarches ascendantes, qui cherchent à faire reconnaître les savoirs des habitants et à accroître leurs pouvoirs, peuvent-elles rencontrer et fertiliser l'offre de participation proposée par les politiques publiques ? RésO Villes, le Centre de Ressources politique de la ville de Bretagne et Pays de Loire apporte une réponse originale à cette question, en expérimentant la démarche de « croisement des savoirs et des pratiques avec les personnes en situation de pauvreté » formalisée par ATD Quart Monde, dans la formation des acteurs de la politique de la ville et la construction des conseils citoyens.

Créer des conditions pour l'implication des personnes en situation de grande pauvreté

En rendant obligatoire la constitution d'un conseil citoyen dans chaque quartier de la géographie prioritaire, la loi de février 2014 marque un tournant important et ouvre des nouveaux droits aux habitants, notamment aux plus éloignés de toute forme de participation. Mais comment concrétiser ce droit ? Et comment créer des conditions pour que les personnes en situation de grande pauvreté puissent se sentir légitimes pour y « croiser » leurs savoirs avec ceux des autres acteurs ? Quels changements de représentations et quels changements des postures cela implique ?

En mai 2015, RésO Villes lance une « co-formation », impliquant trois groupes de pairs. Durant cinq journées, cinq militants ATD Quart Monde, onze professionnels des associations et une dizaine de professionnels des institutions (collectivités mais aussi État) apprennent à se (re) connaître, à croiser les analyses et points de vue et à inventer ensemble des manières d'associer ceux que l'on entend le moins dans la construction de la politique de la ville et des conseils citoyens.

Le travail est fortement (en)cadré, mobilisant des méthodes interactives et alternant travaux individuels, par groupes de pairs et séances plénières. Dans la démarche de « croisement des savoirs et des pratiques », les militants ATD – qui vivent la situation de grande pauvreté et s'engagent avec d'autres pour la combattre – sont des formateurs, au même titre que les autres groupes présents. Chaque personne, mais aussi chaque « groupe de pairs » doit pouvoir s'exprimer et produire.

Confrontation des représentations et production collective de propositions

Une première séquence, fondatrice du travail ultérieur, se centre sur les représentations : que signifient les mots pauvreté, solidarité, pour chacun des groupes présents ? Et le mot citoyen ? Dans les mises en commun du travail des « groupe de pairs », chacun vérifie combien les approches sont différentes : les « militants ATD » mettent en évidence, à propos du mot citoyen,

les « nœuds » qui les ligotent et les embrouillent dans leurs relations avec les institutions. Ils se sentent jugés par elles, avant même le début des échanges. Les associations soulignent la dimension collective, alors que les institutions évoquent le changement (qui ne peut être tranquille..), ainsi que la construction individuelle et les conditions de réalisation de la citoyenneté. Chacun touche du doigt combien les représentations influent sur la manière d'appréhender le réel ; chacun expérimente l'intérêt (et la difficulté) à être capable de se décentrer, de s'ouvrir à d'autres manières de voir et ressentir. Les habitants parlent d'activités, les professionnels de projets. Pour ces derniers, il n'est pas facile de se départir d'un « jargon » qui rend difficile la compréhension et on constate combien le temps (qui manque de plus en plus aux professionnels) est nécessaire pour travailler avec les habitants.

Plusieurs séquences sont ensuite consacrées à la réflexion sur les manières de donner envie aux personnes en situation de pauvreté d'aller vers les conseils citoyens et aussi de leur y garantir une vraie place. La production finale, mais aussi une intervention « magistrale » préparée par les militants ATD répondent, à quelques questions centrales, dont nous ne pouvons citer ici qu'un bref aperçu : avant de mobiliser les habitants, il faut s'assurer qu'ils ont vraiment une place et adhérer à un postulat de base : « quand on améliore les conditions de vie et d'expression des plus pauvres, cela profite à tous » ; pour donner envie aux habitants de venir, mieux vaut s'appuyer sur d'autres habitants, sur des « leaders », des « tiers de confiance » ; il ne faut pas hésiter à aller chercher les habitants chez eux, disent les militants ATD, alors que des professionnels auraient peur que cela soit jugé intrusif ; le tirage au sort est une méthode contestée par les militants ATD, « on ne tire pas quelqu'un au sort, ça donne l'impression d'une loterie ». La place essentielle de l'animation est soulignée : « l'animateur donne confiance et fait confiance, part des idées et des besoins des habitants » ; « l'animateur est un professionnel de l'animation et doit être formé pour ça ». Il doit prendre en compte les inégalités entre les groupes et les individus au sein du conseil citoyen et chercher à les amener à une position d'égalité à travers un « traitement différencié »... Les modalités de restitution des travaux (les traces écrites...) et la production d'indicateurs à mettre en place pour suivre et évaluer la participation des personnes en situation de pauvreté font aussi partie de la réflexion.

L'encadrement de la démarche

La qualité de l'encadrement de la formation est à souligner. Le croisement des savoirs et des pratiques est une démarche rigoureuse, qui doit respecter un certain nombre de règles pour que la co-production soit réelle et que l'ensemble des groupes en présence puissent expérimenter, le temps d'une formation, qu'il est possible, nécessaire et utile pour la démocratie d'associer les personnes en situation de grande pauvreté.

Les modules de formation ont été animés par un collectif de trois praticiens de la démarche.

La formation a aussi bénéficié des apports de deux praticiennes du « community organizing », une méthode formalisée par Saul Alinsky dans les années 30 aux États-Unis et qui retrouve aujourd'hui un nouvel élan : popularisée par Obama, qui fut lui-même organisateur communautaire, un certain nombre d'associations s'en réclament aujourd'hui dans les quartiers populaires en France. L'association « Si on s'alliait », qui cherche à organiser les habitants dans les quartiers populaires de Rennes et le Studio Praxis, qui apporte formations et conseils aux personnes et structures qui le sollicitent, ont apporté des éclairages sur la méthode et leurs propres pratiques.

Les travaux finaux du groupe portent la marque du « croisement » de ces deux méthodes, différentes à maints égards (notamment dans la place donnée aux conflits) mais également

« radicales » dans leur manière de mettre les plus pauvres au centre.

Intervenants :

Réseau du croisement des savoirs et des pratiques :

- Hervé Lefeuvre, animateur de la démarche de croisement des savoirs et des pratiques et volontaire permanent d'ATD Quart Monde
- Suzanne Rosenberg, membre du réseau du croisement des savoirs et des pratiques

Démarche de community organizing :

- Claire Saint Sernin, Association Si on s'alliait, Rennes
- Tara Dickman, Studio Praxis, Paris

Collège coopératif de Bretagne :

- Yves Bonny, sociologue et Coordonation d'études et de recherches-actions

Contacts :

RésO Villes, Centre de ressources politique de la ville :

- Emmanuelle Soumeur-Merau, directrice et membre du réseau croisement des savoirs et des pratiques : emmanuelle.soumeur-mereau@resovilles.com
- Claudine Picherie, chargée de mission
- Anne Bigot, chargée de mission : anne.bigot@resovilles.com

Liens :

RésO Villes a produit un récit très complet (70 pages environ) de cette expérience. Le cheminement des groupes de pairs, leurs évolutions, leurs productions sont décrites de manière approfondie. Le document comporte aussi des éléments sur la méthode et les outils utilisés dans le travail avec les groupes de pairs. Il peut être consulté sur le site internet de RésO Villes. http://www.resovilles.com/media/downloads/ateliers/compte_rendu_atd_0515.pdf

Restitution de la co-formation : synthèse et témoignages de la journée du 11 septembre 2015 à Allonnes

<http://www.resovilles.com/pages/nos-rendez-vous/participation-des-habitants/participation-conseil-citoyen.php>

L'ensemble de la formation a été filmé par Jean Louis Duc, conseiller pédagogique à la DRJSCS Pays de Loire. Un documentaire a été réalisé à partir de ces matériaux. Diffusé une première fois à Allonnes en septembre 20015, lors d'une journée organisée par RésO Villes sur la mise en place des Conseils citoyens, ce documentaire est disponible sur le site de RésO Villes :

<http://www.resovilles.com/pages/nos-rendez-vous/participation-des-habitants/formation-atd.php>

Plateforme « y aller par quatre chemins »

<http://www.yallerparquatrechemins.fr/1996/repenser-participation-conseils-citoyens-fiche-action/>



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES